

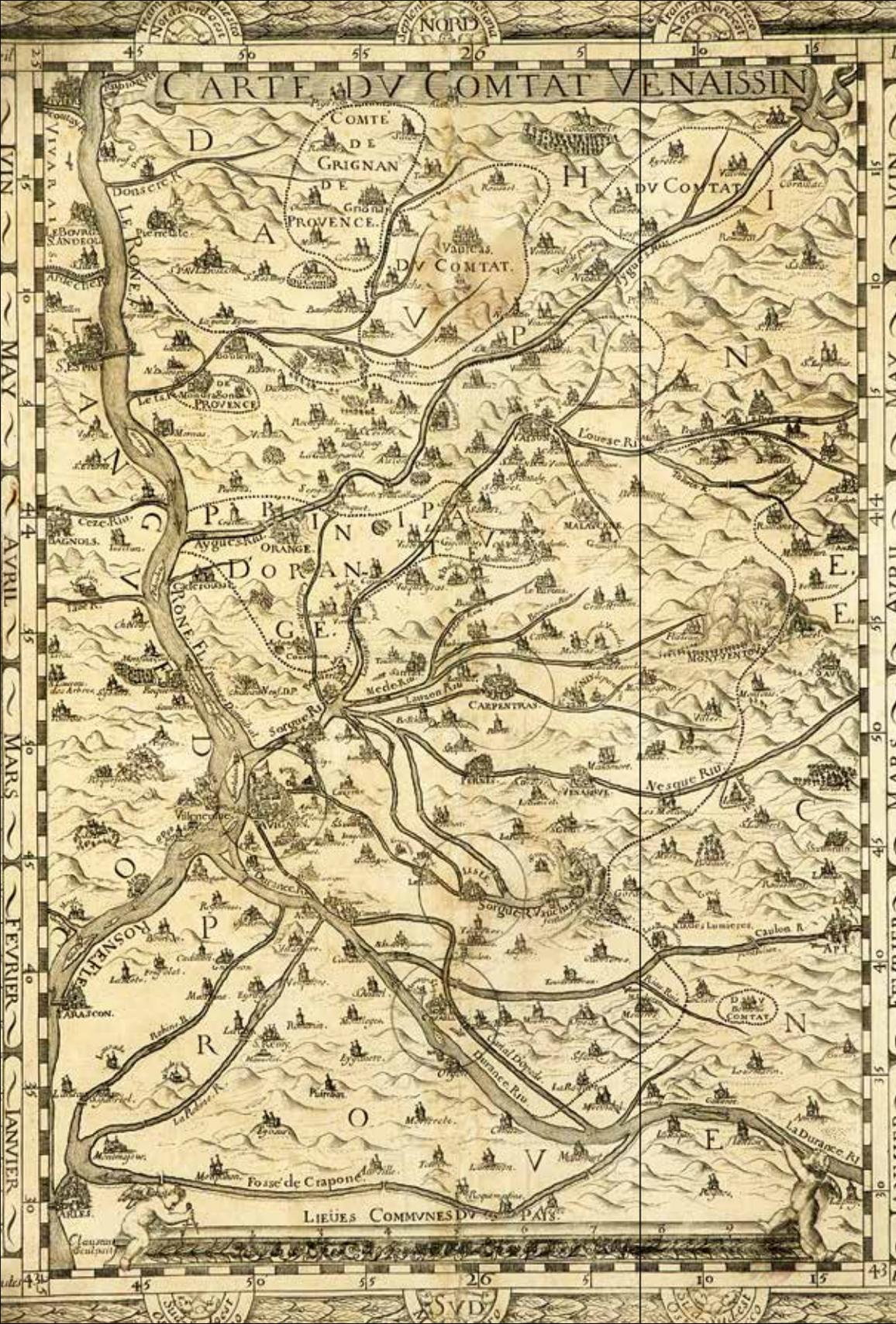
PARCOURS DU PATRIMOINE



PATRIMOINE JUIF D'AVIGNON ET DU COMTAT

Vaucluse

SUD-PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Le comtat Venaissin est un ancien État pontifical fondé à la suite de la cession par Raymond VII, comte de Toulouse, de ses titres au pape lors du traité de Paris, en 1229. Cette cession ne fut effective qu'une fois entérinée par Philippe III, roi de France, en 1274. Le territoire ainsi délimité recouvrait l'actuel département de Vaucluse à l'exclusion d'Avignon, d'une partie du Luberon et de la principauté d'Orange ; par ailleurs s'y ajoutaient neuf communes drômoises. Pernes et Carpentras, deux des cinq villes visitées dans ce parcours, furent capitales du Comtat : Pernes, en 1274, Carpentras, à partir de 1320. Le cas de la ville de Bédarrides est isolé : située dans le Comtat mais non du Comtat, elle est possession de l'évêque d'Avignon. Une micro-communauté juive y vécut jusqu'en 1694.

La cité-État d'Avignon accueillait le siège pontifical depuis 1305 lorsque le pape Clément VI acheta Avignon à Jeanne de Provence pour 80 000 florins en 1348. Papes puis « antipapes » y élurent résidence jusqu'en 1403. La ville comptait alors une population juive forte d'un millier de personnes, autant que dans tout le Comtat réuni.

Détail d'une carte du Comtat.
Fondation Calvet.

parvenues, à Carpentras et Cavaillon. Malgré l'amélioration de sa condition économique, la population juive subissait un carcan réglementaire sans cesse réaffirmé : en 1768, l'obligation du chapeau jaune fut réitérée. En 1781, les anciennes mesures ségrégationnistes furent rappelées par le pape et assorties d'une contrainte supplémentaire, particulièrement mal perçue : au sein des carrières, un portier chrétien doubla l'office du portier juif, gardant les entrées de nuit, aux frais de la communauté. Ainsi, les juifs à qui leur négoce permettait de quitter régulièrement leur quartier passaient un nombre de jours croissant hors des carrières, qui se vidaient discrètement de leur population la plus riche. Avant même la Révolution, la gestion des carrières s'en trouva modifiée, nécessitant des réorganisations.

Au cours de l'Ancien Régime, trois autres communautés juives s'étaient formées sur le sol du royaume de France. Dans le sud-ouest, les « Juifs portugais », *marranes**, expulsés de la péninsule ibérique, obtinrent l'officialisation de leur présence en 1723 par l'achat de lettres patentes. Au nord-est, on dénombrait des communautés en Alsace et en Lorraine, annexées au royaume de France trois siècles après l'édit d'expulsion de 1394. Paris comptait également quelque cinq cents juifs, majoritairement issus de ces communautés.

En 1790, les Avignonnais votèrent leur union à la France, imités l'année suivante par les Comtadins, qui démontrèrent davantage de fidélité au pape. En septembre 1791, les juifs d'Avignon et du Comtat bénéficièrent du statut de citoyen octroyé par la Révolution française. Ils quittèrent massivement les carrières qui n'avaient plus lieu d'être.

Salle attenante au bain rituel. Hôtel de Cheylus. Pernes-les-Fontaines.



Ouverture d'un rouleau de Torah*. Bar mitsva*. Carpentras.

LES SYNAGOGUES D'AVIGNON ET DU COMTAT

LES ÉQUIPEMENTS CULTUELS ANTÉRIEURS À LA RÉVOLUTION

Des caractéristiques attendues

Dans le judaïsme, la synagogue abritant les pratiquants n'est pas indispensable. Un quorum de dix hommes adultes, le *minyan**, et un rouleau de *Torah**, seul objet réellement sacré, sont nécessaires au culte. Les fonctions de la synagogue priment. Elle n'est pas uniquement un lieu de prière, elle est aussi un lieu d'étude – les synagogues comtadines étaient souvent désignées dans les textes par *escuolo* (école, en provençal) – ainsi qu'un lieu de réunion. L'étude de la *Torah** est indissociable du culte : premier commandement fait aux hommes, elle nourrit les autres commandements. La lecture du rouleau de *Torah** se fait sur une estrade, la *tébah**, elle se substitue aux sacrifices du Temple. Ainsi, les luminaires à la forte valeur symbolique, liés au divin, sont présents en grand nombre, notamment la lampe perpétuelle (*ner tamid**), les chandeliers (*ménorot**) et les lustres. Les lignes des textes se suivent grâce à une main de lecture (*yad**). Dans les salles d'assemblée, les hommes débattent des décisions ; d'autres salles réunissent la communauté,

intérieurs chrétiens civils ou religieux. Si les synagogues ne sont pas des bâtiments sacrés, un précepte requiert d'insuffler le beau dans chaque action, cet hommage au divin légitimant notamment l'utilisation de l'art dans l'architecture.

Les particularités des synagogues d'Avignon et du Comtat au 18^e siècle

Les juifs d'Avignon et du comtat Venaissin, écartés de la sphère d'influence séfearade* par leur isolement, ont développé des particularismes : une organisation communautaire très structurée, une forte endogamie, un dialecte, le *shuadit*. En règle générale, les rites juifs nécessitent peu d'aménagements spécifiques, ce qui rend difficile l'identification des sites d'implantation passée. Le rite judéo-comtadin est encore relativement méconnu, il se subdivisait en rite avignonnais

et rite carpentrassien. Toutefois, les synagogues d'Avignon et du Comtat présentaient avant la Révolution une typologie commune.

Baldaqin et pupitre. Carpentras.



Alors qu'il se situe généralement au centre de la salle de prière, le pupitre de lecture était situé à l'ouest, face à l'arche sainte, sur une tribune constituant un demi-étage, supportée par des colonnades et accessible par deux volées d'escalier. L'officiant, le *parlador*, se plaçait derrière le pupitre, sous un baldaqin. Ainsi, la salle de prière des hommes était une pièce rectangulaire à l'italienne, sa hauteur dépassant celle d'un étage, et la *tébah** surplombait l'assistance.

Tribune et baldaqin. Cavaillon.



LA LAMPE D'ORGON

Retrouvée en 1967, à 7 km au sud de Cavaillon, dans la borie de Lavau, la lampe d'Orgon a suscité de nombreux articles. Cette lampe en terre cuite, cassée, est ornée de deux ménorot*, disposés de façon symétrique et percés par le trou d'alimentation en huile.

Datée avec précision par Émilie Porcher, archéologue, la lampe d'Orgon a été moulée durant le dernier tiers du 1er siècle avant l'ère commune (AEC). Le centre de production de cette lampe serait situé en Italie centrale où était implantée une communauté dès 139 AEC. La représentation d'un chandelier à sept branches est excessivement rare avant la chute du second Temple (70 EC). Sa découverte en Gaule sur un objet aussi ancien reste exceptionnelle. Toutefois, les dimensions de la borie, l'abondance de tessons de vases de toutes dimensions, parfois de fabrication non locale, le site lui-même peuvent évoquer un entrepôt, un magasin. Ainsi, plutôt que de témoigner d'une présence juive très précoce et très isolée dans le comtat Venaissin, cette lampe attesterait de relations commerciales avec l'Italie centrale et du rayonnement culturel de ses habitants juifs.

Lampe d'Orgon. Musée judéo-comtadin, Cavaillon.



Cartouche aux instruments de musique. Tribune.

CAVAILLON

D'une superficie d'environ 1 500 m², la carrière de Cavaillon était située dans la moitié est de la ville et formée d'une courte et étroite impasse dénommée aujourd'hui rue Hébraïque. Elle était délimitée par les actuelles rue Chabran au nord et rue de la République au sud. Plus petite des quatre carrières délimitées en 1624, elle regroupait une population juive numériquement faible : 12 chefs de famille y étaient soumis à la taille en 1657, une centaine de personnes la peuplaient au 18^e siècle (avec un maximum démographique de 150 personnes en 1791) et seulement 17 autour de 1900.

D'après André Dumoulin, premier conservateur des musées et des monuments de Cavaillon, un document attesterait de l'existence d'un rabbin au 11^e siècle. Dans le courant du Moyen Âge, l'élite juive cavaillonnaise paraissait intégrée à la population chrétienne, exerçant la collecte de l'impôt ou la médecine et contribuant financièrement à la défense de la ville. La juiverie était administrée par un conseil de deux *baylons**, aidés de deux auditeurs aux comptes, communs à la carrière de l'Isle-sur-la-Sorgue, distante de 10 km.

Au 15^e siècle, les consuls de Cavaillon déploraient l'irrespect des juifs pour les usages chrétiens, comme la défense de travailler le dimanche ou leur présence insolente dans les rues de la ville lors des fêtes chrétiennes. Ainsi, en 1453,

Le son rauque de l'instrument ponctuait l'office lors des principales fêtes. Il est accompagné d'un porte-shofar*, pièce unique en cuivre repoussé, qui porte inscriptions et petites scènes et serait daté entre le 14^e et le 16^e siècle.

Les portes en bois peint polychrome de la précédente arche sainte en plâtre ont été conservées. Leur réalisation fut confiée à Jacques Grangier, maçon et sculpteur de Cavaillon, en 1615 ; elles furent restaurées en 2013. Leur iconographie rappelle celle des vantaux de l'arche sainte actuelle puis-



Porte de l'ancienne arche sainte (1615).
Musée judéo-comtadin, Cavaillon.

qu'y sont visibles des vases aux tiges fleuries sur la face externe tandis que, sur la face interne, sont inscrits les premiers mots des dix commandements, cinq par vantail, au-dessus de peintures représentant notamment une *ménorah**.

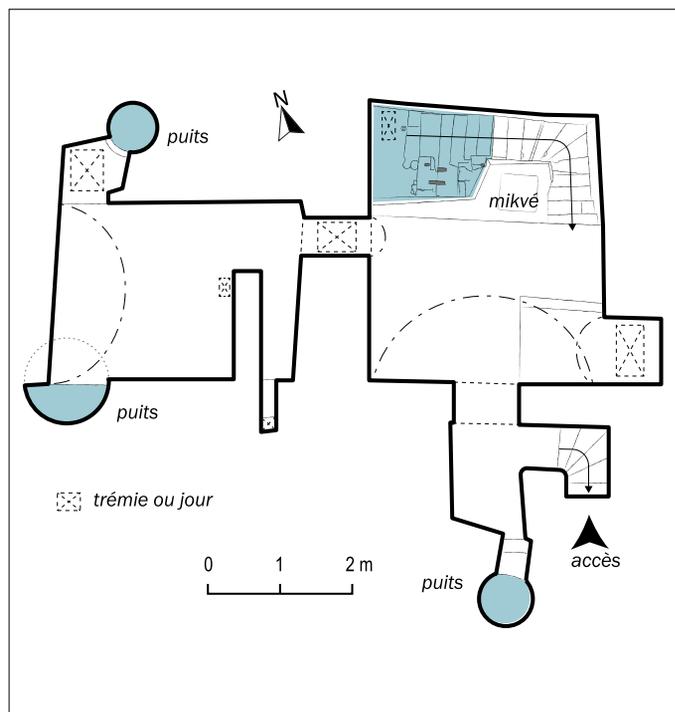


Un fouet de contrition en bois et cuir a été retrouvé dans l'arche sainte de la synagogue. Utilisé lors des fêtes annuelles de réparation et de repentance, il servait aux flagellations rituelles, fondées sur un passage du Deutéronome. Des gravures destinées à l'édification des chrétiens représentent ces scènes de flagellation aux 16^e et 18^e siècles dans des aires géographiques éloignées (notamment à Cologne, Leipzig et Paris). Deux autres exemplaires de fouets de contrition, kurdes, sont conservés au musée d'Israël à Jérusalem.

Fouet de contrition.
Musée judéo-comtadin, Cavaillon.

En 1796, Michel Jouve s'installa à Cavaillon dans l'ancien couvent des Dominicains, jouxtant la juiverie. Il fit fortune dans l'industrie de la soie. Entre 1818 et 1864, son fils Augustin et lui-même se rendirent acquéreurs de tous les immeubles, bâtiments et cours mitoyens au couchant et au midi de la synagogue, dont la maison dite « du rabbin Bédarrides ». La perspective sud de la synagogue fut dégagée par la démolition de deux maisons en ruine qui la masquaient. À la fin du 19^e siècle, la municipalité, souhaitant faciliter la circulation et améliorer la salubrité, ordonna la destruction d'une mesure au nord pour ouvrir davantage l'entrée de l'ancienne carrière. Antérieurement pavée en galets de la Durance, la rue reçut une calade en galets de la Crau. L'escalier d'accès de la synagogue fut déplacé en 1901 : la rue s'élargit jusqu'à sa largeur actuelle. À cette occasion, la terrasse fut entièrement démolie puis reconstruite, son garde-corps et la porte de l'escalier furent conservés et remployés.

Plan du bain rituel et des caves attenantes.





Cave attenante au mikvé avec petit bassin rituel niché dans le mur.
Hôtel de Cheylus.*

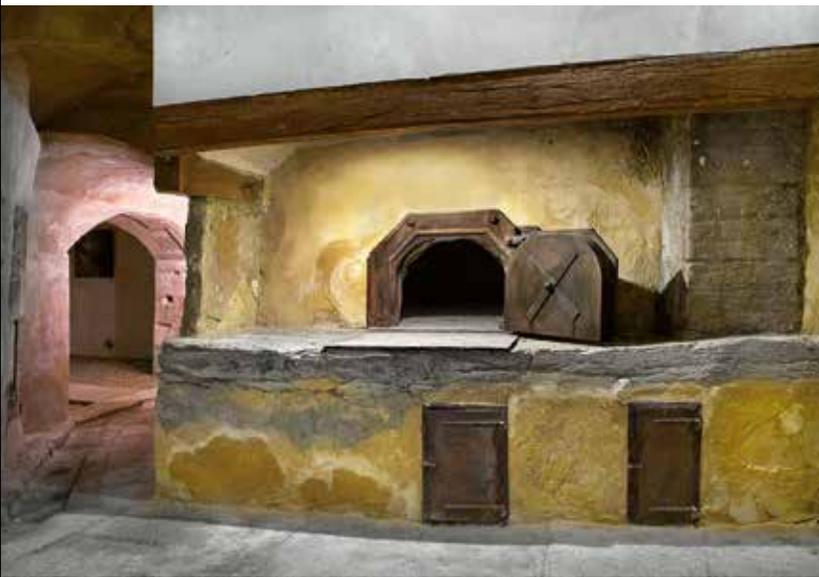
Le premier bain se trouve dans l'ancien hôtel de Cheylus (actuellement immeuble Valette), dont l'entrée se fait place de la Juiverie. Creusé sous une cour de l'immeuble, il fut vraisemblablement construit par la famille Stella, qui donna plusieurs *baylons** à la communauté. Sous une voûte en berceau segmentaire, le bassin occupe un espace au plan en L. Pourvu de onze marches en pierre, l'escalier qui y descend comporte dans une contremarche un déversoir muni d'une grille permettant la surverse de l'eau de la nappe phréatique ; il en résultait une profondeur d'eau constante d'1,45 m pour un volume de 3 m³, suffisant pour l'immersion. Dans la cave depuis laquelle le bain est accessible, un petit bassin peu profond, monolithe, est logé dans une niche couverte d'un arc plein-cintre. Percé de deux orifices communiquant avec un réservoir creusé sous la pièce, il s'agit certainement d'un aménagement rituel destiné à la purification. Une cave attenante au bain, couverte en berceau plein cintre, est éclairée par un soupirail. Elle pouvait servir de vestiaire et permettre l'observation de la nuit tombante. À peu de chose près, le dispositif et les dimensions de ce bain sont ceux exigés en 1709 par Mossé de Beaucaire lors de la construction du bain rituel de l'Isle-sur-la-Sorgue.

En 2016, un second *mikvé** a été découvert à l'occasion de fouilles archéologiques réalisées place de la Juiverie par David Lavergne et Guilhem Baro. Cette place et le jardin du Bourg-Merdeux ont été aménagés dans les années 1950

grâce à la destruction de maisons en ruines, sises sur l'emplacement de la carrière juive. Anciennement accessible depuis un réseau de caves souterraines voisines de l'ancienne synagogue, la pièce accueillant le bain est percée d'une ouverture au nord-ouest. De plan rectangulaire et de petite taille, 1 m sur 2, elle abrite un bain, voûté en berceau segmentaire, à la maçonnerie très soignée. Desservi par un escalier droit de sept marches, le bassin est alimenté en eau par percolation. Une des caves attenantes présente un escalier en vis et deux piédroits de porte arrondis, datés du 15^e siècle.

Bain rituel. Hôtel de Cheylus.





Four.

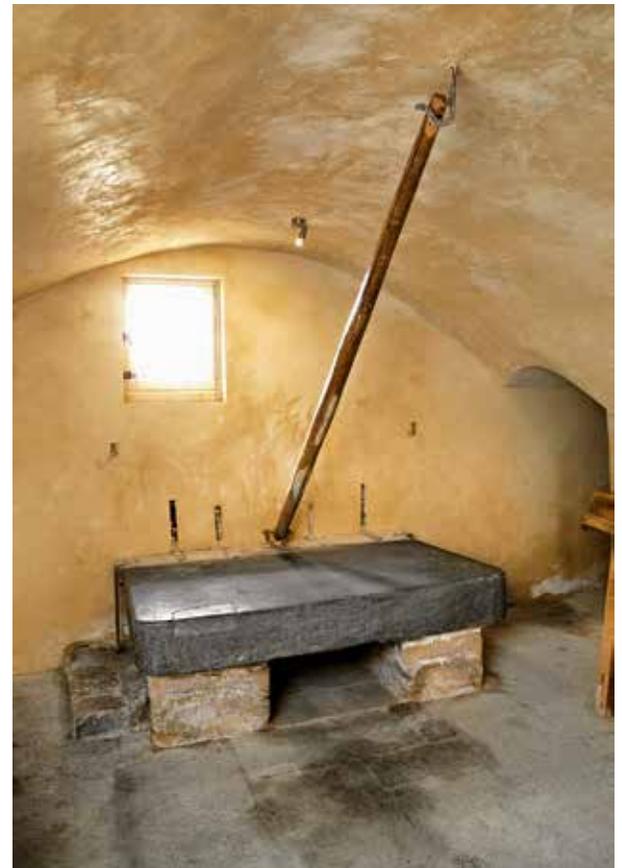
Deux fours, un fournil et une boulangerie qui donnait sur l'androne complétaient les équipements rituels du rez-de-chaussée. Les fours à coupole et aux soles en larges dalles sont fermés, pour l'un, d'une porte légère en tôle de fonte, et pour l'autre, d'une lourde porte désignant son fabricant, « Maillat serrurier à Carpentras ». Les chambres de ces fours ont un diamètre avoisinant les trois mètres. Ils sont dotés de niches maçonnées pouvant servir à entreposer de petits ustensiles ou à stocker la cendre. Une raclette dont l'usage était de descendre le four et de répartir le bois et les braises dans la chambre de cuisson est accrochée dans le fournil, près d'un premier marbre à pétrir, veiné de marbre gris.

Le second marbre à pétrir, imposant, veiné de marbre noir, est posé sur deux larges pierres calcaire et scellé au mur. Y sont gravés en hébreu le nom de son donateur, Gad de Digne, et l'année de sa réalisation : 1654. Un rouleau à pâte de 2,50 m de long est fixé à sa base par une attache de fer ; il est maintenu à l'oblique par son autre extrémité crochetée au plafond. Deux machines, datées du 19^e siècle, équipent également le fournil : un laminoir à pâte et une machine à gaufrer les *coudoles**, permettant peut-être de les distinguer en fonction des recettes. Fours et fournil furent en activité jusqu'au début du 20^e siècle.



Laminoir à pâte et machine à gaufrer les coudoles.

Marbre à pétrir et rouleau à pâte.





Tēbah* et baldachin. Peintures murales.

À l'ouest, face à l'arche sainte, la porte d'entrée aux moulures rocaille est encadrée de panneaux de lambris ménageant les troncs des aumônes ou ornés de trophées de musique. Deux volées d'escalier la cantonnent, elles desservent la tribune de l'officiant, soutenue par quatre colonnes doriques. Le faux marbre domine, répondant au décor du retable. Le pupitre est abrité sous un baldachin orné de lambrequins et de glands. La clôture de fer forgé l'entourant possède un banc à treize places, divisé par une porte à deux vantaux. Trois hauts *ménorot** surplombant le vide sont fixés à l'avant du garde-corps. Des peintures murales datées du 17^e siècle, composées de frises de rinceaux et de vases godronnés, ornent la pièce attenante.

La salle de prière bénéficie d'une lumière naturelle importante apportée par de larges baies en plein cintre. Leur châssis de tympan en éventail évoque la forme des fenêtres de la synagogue de Cavaillon. De nombreux lustres, offerts par les membres de la communauté, complètent l'éclairage. Des lambris à panneautages vert d'eau rehaussés de moulures blanches ou dorées, munis de bancs, habillent les murs de la



Sortie de l'arche sainte du rouleau de Torah*. Bar mitsva*.



Jalousie masquant l'ancienne galerie des femmes.

salle de prière. Le long des murs nord et sud, des galeries masquées par des jalousies étaient réservées aux femmes durant la première moitié du 19^e siècle. Séparées par des pilastres cannelés, ces jalousies sont surmontées d'un entablement largement inspiré par l'ordre dorique, avec triglyphes et métopes. En 1858, des tribunes à l'usage des femmes ont été aménagées au-dessus de ces galeries – actuellement, la salle de prière accueille tous les pratiquants. À l'étage, la tribune sud donne accès à des salles affectées à différents usages (*yéshiva**, bibliothèque...), s'ouvrant sur la pièce principale par des arcades plein-cintre au décor rocaille assagi.

Entretenu et restauré régulièrement, la synagogue est la propriété de l'Association culturelle israélite de Carpentras, organisée en une seconde association pour la valorisation

ancienneté : des pierres de taille en grès gris aux joints creusés encadrent la bouche du four. La chambre est d'un diamètre d'environ 2,50 m.

Une communauté séfarade*, arrivée dans les années 1960, regroupée au sein de l'Association culturelle israélite d'Avignon, est actuellement affectataire de la synagogue.

La carrière d'Avignon fit l'objet de modifications d'urbanisme dans le courant du 19^e siècle par souci de modernité et de salubrité. En 1820, la façade nord de la synagogue fut dégagée par la destruction de deux masures. À la fin du siècle, le quartier s'ouvrit sur la place Pie, notamment lors de la construction des halles et des travaux de la ligne 4 du tramway électrique. La rue de Jérusalem était devenue la place de Jérusalem mais certaines maisons de la carrière ont subsisté. La rue Jacob a conservé son tracé étroit et sinueux, la hauteur et l'étroitesse de ses façades et un bâti ancien qui mériterait une étude plus approfondie. En revanche, la rue Abraham, tracée entre les actuelles places Carnot et Jérusalem, a été totalement détruite.

Le premier cimetière juif localisé avec certitude fut celui du quartier de la Pignotte. Affectée aux inhumations au début du 13^e siècle, la parcelle appartenait à l'évêque d'Avignon. Agrandi en 1536, ce cimetière fut abandonné vers 1710 au profit du cimetière de la paroisse Saint-Symphorien, proche de la porte de la Ligne, et augmenté en 1744. Entre 1791 et 1972, un nouveau transfert le situa au quartier Saint-Roch, clos de Champfleury : initialement, ce terrain accueillait les sépultures de toutes confessions. En 1874, la superficie du cimetière juif, d'environ 1 000 m², fut doublée par le don d'une parcelle de terre contiguë par Joseph Vallabrègue, éminent notable de la communauté. Aujourd'hui, ce cimetière privé est principalement un lieu de mémoire, plus rarement un lieu d'inhumation. Un cimetière des juifs avignonnais à Bordeaux témoigne de la migration d'une frange de la population de la carrière au 18^e siècle.

Prière.

